

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 AVRIL 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 11 avril à 20 heures, les membres du Conseil municipal légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Marcel JAEGER, Maire.

Etaient présents : Marcel JAEGER, Valérie GUILLOUX, Benoît VANDERMERSCH, Anne JAEGER, Martine MACE, Thomas MONGODIN, Sophie PIEDOUE, Rémy RIVOAL

Procuration de Eva VADCARD à Marcel JAEGER

Absente : Sophie-Elodie D'HOINE

### **- COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS ET REUNIONS :**

Les activités de ces trois premières commissions sont présentées par Anne JAEGER :

. Syndicat des eaux Sud du Calvados : le budget est approuvé à l'unanimité. Le débat départemental se situe autour de la taille des différents syndicats d'eau afin d'être plus efficaces en cas de sécheresse.

. Syndicat intercommunal du Cingal (transports scolaires et gymnase) : le budget est approuvé à l'unanimité.

. Commission Culture de la CDC : des informations sont disponibles sur le site de la CDC et sur celui de l'Office du Tourisme du Hom.

. Commission Services à la population : Thomas MONGODIN présente les projets en cours en matière de déchetterie et de recherche de candidats à des postes pour les services aux personnes.

### **- CEREMONIES DU 79<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT :**

Le mardi 6 juin 2023, des parlementaires français et canadiens devraient venir au cimetière militaire canadien. Un accueil avec un pot, organisé par la mairie, est envisagé. Rémy RIVOAL sera le porte-drapeau de la commune.

### **- CONTOURNEMENT DE LA RN 158 :**

Un projet ancien consistant à doubler la RN 158 de Lorguichon à Grainville-Langannerie vient de faire l'objet d'un courrier de la Préfecture. Nous n'avons aucune idée du tracé. Un arrêté préfectoral précise que des agents publics seront amenés à entrer dans des terrains privés pour procéder à une étude et à des relevés topographiques. Les propriétaires doivent être prévenus cinq jours avant leur venue.

### **- ENTRETIEN DE LA RD 183 :**

Un projet de convention a été adressé par le Département. Contrairement à ce qui est écrit dans le document, il n'a pas fait l'objet de concertation. Il pose un problème de responsabilité et un problème de financement. Le Conseil municipal demande des explications avant de se prononcer sur la signature de cette convention.

### **- PREPARATION DE LA REUNION DU 2 MAI 2023 SUR L'EOLIEN :**

Le Conseil municipal, ainsi qu'il l'avait demandé, va rencontrer des représentants de NEOEN et de l'agence TACT pour avancer dans la consultation des habitants : le mardi 2 mai à 17 h. La consultation se ferait par un porte-à-porte effectué par les enquêteurs de l'agence TACT. Une restitution des résultats sera ensuite organisée par le Conseil municipal au cours d'une réunion publique.

**- ADRESSAGE :**

Les plaques ont été commandées. Une relance auprès du fournisseur va être faite pour préparer l'installation des plaques. D'autre part, nous avons besoin d'un devis pour faire une demande de subvention au Département.

**- SDEC : RENOUVELLEMENT DES 49 LAMPADAIRES DE LA COMMUNE :**

Ce projet conduirait à 23 967 euros à la charge de la commune pour le remplacement de 49 têtes de lampadaires en LED. Il est prévu un amortissement sur cinq ans. Il s'agit de se prononcer sur le principe, en vue d'une étude définitive du SDEC. **Le conseil se prononce favorablement, à l'unanimité.** Le devis final sera présenté ensuite au Conseil qui prendra alors une délibération.

**- CONSTRUCTION D'UN MONUMENT EN HOMMAGE AUX SOLDATS CANADIENS :**

Déjà évoqué lors de la réunion du Conseil municipal du 27 septembre 2022, ce projet sera à la charge du Comité Juno Canada Normandie qui déposera un permis de construire.

**Le conseil se prononce favorablement, à l'unanimité**

Un rendez-vous est prévu le samedi 22 avril, place de la Mare, à 10 h. Les représentants de la commune et du Comité Juno se prononceront conjointement sur l'emplacement précis.

**- QUESTIONS DIVERSES**

. Suite à plusieurs plaintes d'habitants qui constatent que des véhicules roulent très vite rue du Prieuré, il est décidé de placer un nouveau coussin berlinois ou un ralentisseur dans cette rue. Un contact va être pris avec Bâti Signalisation pour examiner plus précisément un emplacement possible et proposer un devis. Dans un deuxième temps, une délibération sera prise.

. Elagage de l'if du cimetière : un contact a été pris, sans suite pour le moment.

. Benoît VANDERMERSCH rapporte de la documentation donnée à la conférence des maires au titre de la prévention des violences.

Vu par le Maire de la commune de Cintheaux pour être affiché le 18 avril 2023 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A Cintheaux, le 18 avril 2023

Le Maire

Marcel JAEGER

